

Le 13 janvier 2026

« Par Système de dépôt électronique »

Me Carolina Rinfret

Secrétaire pour la Régie de l'énergie
500 boul. René-Lévesque Ouest
5^e étage, bureau 5.100
Case postale 43
Montréal, Québec, H2Z 1W7

Objet : **Dossier R-4287-2024, phase 3**
Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c. à compter du 1^{er} octobre 2025

Chère consoeur,

La présente donne suite aux correspondances de la Régie datées du 17 décembre 2025¹ et du 6 janvier 2026². Le GRAME informe la Régie qu'il entend participer au Volet B de la phase 3 du présent dossier, notamment quant à la demande tarifaire d'Énergir pour l'année 2026-2027 et le plan d'approvisionnement 2027-2030.

Par ailleurs, il ne participera pas au Volet A de la phase 3 et n'a pas de commentaires à formuler concernant la demande d'Énergir relative à la fréquence et à l'échéancier de dépôt des études d'allocation du coût de servive.

Espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, Me Rinfret, l'expression de nos salutations distinguées.

(S) Geneviève Paquet

Geneviève Paquet, avocate

cc. Me Marie-Lemay Lachance et Me Philip Thibodeau, pour Énergir

¹ [A-0109](#)

² [A-0110](#)